

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.



# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE — 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 — 551 34 14

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MARS 1976

L'assemblée générale s'est tenue cette année à la Maison des Centraux. Mme Delmas lit tout d'abord la liste des camarades décédés depuis la dernière assemblée : Mmes DENAUX, de Roubaix ; LANGELÉ, d'Amiens ; GEHANT, de Belfort ; NAGLER, de Sarreguemines ; MALAU-BOURGOGNE, de Paris ; HINGOUET, de Nantes ; FERRAZ, de Reguy ; JULITTE, de Neuilly ; MARTIN Julia, de Nantes ; BES, de Pauillan ; TOURET, de Paris ; VIVAT, de Clermont-Ferrand ; DOUCET, de Clermont-Ferrand ; MOREAU, de Riom ; JOMARON, de Montrouge ; LEVESQUE Marie-Louise, de Paris ; CARMIGNAC, de Ferrières-en-Gâtinais ; MARADAGA, de Toulouse ; BODIN Léone, de Cinq-Mars-la-Pile ; JOULIAN, des Issambres ; LEBLANC, de Foix ; DOBIGEON Marguerite, de Nantes ; VARENNE, de Paris ; COCHETEUX, de Croix ; WACKHERR, de Samois.

Après une minute de recueillement, Mme Anthonioz ouvre la séance :

« Mes chères camarades,

» Nous voici donc pour la première fois réunies depuis le très glorieux trentième anniversaire — c'est une date qui a compté dans la vie de notre association — mais chaque assemblée générale où nous nous retrouvons, si chaleureuses et si nombreuses, compte elle aussi.

» Naturellement, c'est douloureux de le constater, d'une année à l'autre augmente le nombre de nos camarades disparues, et cet appel qui commence notre assemblée générale dit bien que nous portons chacune dans nos coeurs le témoignage vivant d'une fidélité.

» C'est de cette fidélité que je voudrais vous dire un mot.

» *Fidélité à notre amitié* et c'est probablement celle qui nous est le plus facile, car nous avons eu ce privilège, et nous l'avons encore aujourd'hui, de connaître l'une des choses les plus douces et les plus grandes de ce monde : ces liens qui unissent des êtres qui se connaissent, qui s'estiment et qui s'aiment, et qui savent que, quoi qu'il arrive, ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour aider l'autre. Nous l'avons éprouvé dans la déportation et l'internement, mais nous n'avons cessé de l'éprouver depuis, nous savons qu'à travers le monde il y a tant d'hommes et de femmes isolés, vers qui jamais une main secourable ne s'est

tendue, qui ne se sont jamais senti compris, jamais sentis aimés. Eh bien ! à travers toutes les épreuves que nous avons connues, celles que beaucoup d'entre vous connaissent encore aujourd'hui, et je sais qu'elles sont souvent lourdes, nous avons reçu le don incomparable de cette amitié, de cette fraternité.

» *Fidélité à ce que nous sommes*, à ce que nous n'avons cessé d'être depuis le jour de notre engagement dans la Résistance, engagement qui a été un combat au service de notre patrie, un combat aussi au service de l'homme, de toutes ses valeurs les plus grandes et les plus hautes et que nous continuons à ressentir comme un engagement encore aujourd'hui. Mais il nous faut le vivre dans un monde parfois difficile à comprendre et qui ne nous comprend pas toujours. Certaines d'entre nous sentent, à tort ou à raison, que la Résistance est bien oubliée, que les choses ont évolué, et elles en sont douloureusement émues. Cependant, bien des jeunes — nos déléguées qui se sont réunies ce matin en portant le témoignage — ont pour cette époque glorieuse un très vif intérêt et attendent de nous que nous leur disions ce qu'a été cette époque, quelle a été sa grandeur et ce qu'elle a apporté dans chacune de nos vies. Et puis, ce combat qui a été le nôtre pour les valeurs humaines, il demeure.

» Naturellement, il n'a pas les mêmes formes pour chacune d'entre nous. Déjà, dans la Résistance, en prison ou dans les camps, nous constatons dans notre engagement des motivations qui étaient en profondeur les mêmes, mais qui avaient toutes sortes d'aspects différents. Nous appartenions à des groupes religieux ou politiques divers, à des milieux sociaux, à des régions géographiques également très variées, nous n'avions pas les mêmes intérêts, le même but dans la vie. Ce « pluralisme » qui a été l'objet, vous le savez, d'une communication au congrès sur la résistance féminine organisé par l'Union des Femmes françaises, ce « pluralisme » est encore le nôtre aujourd'hui. Il a même encore augmenté. Nous sommes donc très diverses, et comme nous tenons à ce que notre union demeure, eh bien, nous nous acceptons avec nos diversités et en même temps nous maintenons notre association, dans ce qu'elle est profondément, en dehors de ces oppositions.

» C'est ainsi que nous avons réussi à

garder depuis plus de trente années une telle cohésion, ce qui n'empêche pas chacune de continuer à servir avec ses propres convictions, ces valeurs pour lesquelles nous avons autrefois combattu.

» Vous savez combien nous souhaitons que le bulletin de l'A.D.I.R. puisse nous donner des témoignages de cette activité encore aujourd'hui. Je vais maintenant, mes chères camarades, vous dire les excuses et les regrets de certaines d'entre nous : Mlle Mella, du conseil d'administration, retenue par une forte grippe et, parmi nos déléguées, Mme Bauer du Rhône, Mlle Bachelet du Var, Mlle Lecoanet et son adjointe Mme Balzarin de la Savoie, Mme Moeglin du Haut-Rhin, adjointe de Mme Strohl, Mme Mathieu du Val-de-Marne, Mlle Sivadon, ancienne présidente de l'A.D.I.R. Plusieurs de nos camarades nous ont écrit très chaleureusement ; je voudrais les nommer toutes pour qu'elles soient associées à cette réunion. Pour la plupart, ce sont des raisons de santé qui les tiennent éloignées de nous.

» Mes chères camarades, maintenant nous allons tout de suite écouter avec beaucoup d'attention et d'intérêt, comme vous le faites chaque fois, le rapport moral de notre secrétaire générale, Jeanette. C'est un moment important lui aussi parce que c'est la vie de notre association, et notre association n'est ce qu'elle est que grâce à vous toutes. »

## RAPPORT MORAL (Année 1975)

Mes chères camarades,

Ce que quelques centaines d'entre nous — portant en elles la pensée de toutes les autres — ont vécu le 10 mai 1975 à Chartres et le 11 mai, lors de notre assemblée générale et des manifestations qui l'ont suivie, restera, pour les membres de notre collectivité et pour tous ceux qui nous ont assistées et entourées en ces circonstances, une sorte d'apothéose. Dans un large tour d'horizon de la Résistance — notre source unique — et de ses conséquences douloureuses à l'épanouissement

40P 46 16

actuel de nos réalisations, ces deux journées ont vraiment confirmé le bien-fondé de ce que l'A.D.I.R., issue de la fraternité générosité de nos chères compagnes internées, s'est efforcée d'accomplir en trente ans.

Aussi vous avouerai-je qu'après un tel sommet je me suis demandé avec un peu d'angoisse si j'arriverais à trouver, dans ce rapport moral de nos activités depuis le 11 mai 1975, matière à maintenir le diapason de votre intérêt et à renouveler l'enthousiasme de notre commune action.

Or voici qu'en feuilletant les procès-verbaux de nos conseils d'administration, puis les différents numéros de notre bulletin parus depuis cette date, j'ai tout à fait repris courage.

Enrichie par une longue expérience et par les réflexions auxquelles nous ont invitées les bilans effectués à l'occasion du trentième anniversaire de la libération des camps et de sa fondation, notre association se révèle, en effet, plus vivante et plus rayonnante que jamais.

En dépit des vides cruels causés par la mort d'un trop grand nombre, de nouvelles adhérentes viennent nous aider à resserrer notre union, et c'est l'esprit tourné vers l'avenir que nous nous efforçons d'adapter de mieux en mieux notre vocation aux impératifs des temps modernes.

Voyons donc ensemble, exposés en trois chapitres : présence et fidélité, témoignage, solidarité, les résultats obtenus par notre travail au cours de cette année.

## I. - Présence et fidélité

A Paris, dans les départements limitrophes et en province, nous avons participé aux manifestations habituelles du souvenir et — à fortiori — à toutes celles qui se sont déroulées en France pour la commémoration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps, notamment à Compiègne-Royallieu le 31 mai 1975 et au Struthof les 21 et 22 juin.

C'est avec notre drapeau que nous avons suivi à Chartres les cérémonies du 10 mai, à la cathédrale, au monument Jean Moulin, à la chapelle de Rechères sur la tombe de l'abbé Stock — et que nous sommes allées, le 11, en compagnie des représentants des associations qui avaient amicalement répondu à notre invitation, nous recueillir, avant de nous séparer, à la Crypte du square de l'Archevêché, au chevet de Notre-Dame de Paris.

Nous avons, par contre, dououreusement ressenti avec tous nos amis anciens combattants et résistants, la suppression de l'anniversaire du 8 mai. Selon notre vœu unanime, Geneviève en a exprimé au président de la République, notre tristesse indignée. La lettre que vous avez pu lire dans *Voix et Visages* n'a malheureusement reçu d'autre réponse qu'un banal accusé de réception.

Je remercie en votre nom les porteurs qui ont assumé sans faille une tâche particulièrement lourde, sans négliger pour autant d'accompagner à leur dernière demeure nos compagnes décédées. Comme toujours, mes chères amies, j'invite les bonnes volontés qui seraient susceptibles d'étoffer leur équipe à bien vouloir se signaler à nos délégues.

Enfin, la fidélité de l'A.D.I.R. s'est également exercée au regard de tous nos camarades issus de la Résistance chaque fois qu'ils ont fait appel à notre présence dans leurs propres manifestations. C'est ainsi que nous avons, entre autres, chaleureusement participé, le 16 novembre 1975, à Vichy, au congrès de l'Amicale

de Ravensbrück où Maguy Degeorge, en tant que membre de notre conseil d'administration, représentait notre présidente, retenue à Paris à cette date.

## II. - Témoignage

Seule la voix d'André Malraux dans le magnifique discours prononcé le 10 mai 1975 à notre intention sur le parvis de la cathédrale de Chartres, pouvait aussi magistralement exalter le témoignage que nous représentons : de la lutte victorieuse des femmes de la Résistance contre l'oppression et les monstruosités du nazisme, du sacrifice de nos disparus, de la complétion instinctive et efficace de tous ceux qui, ignorés de nos réseaux officiels, constituaient avec nous « la France qui a su ».

Et c'est la grande fierté de notre association, à l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire, d'avoir contribué à cette précision de la vérité historique et à l'enrichissement du patrimoine littéraire de notre pays.

Ce témoignage que nous portons en nous demeurera jusqu'au bout l'un des devoirs sacrés de notre survie.

Il a continué cette année à se manifester, en priorité, au profit des candidats au concours de la Résistance au moyen de leur information, de la saine orientation de leur documentation, de conférences et de films suivis de débats.

A Paris, le 26 novembre 1975, à l'Hôtel de Ville dans les départements limitrophes et en province, les distributions de prix auxquelles l'A.D.I.R. a apporté sa participation de dons de livres bien choisis, ont donné lieu à des contacts sympathiques et chaleureux entre les représentants des associations de Résistance et les lauréats, leurs professeurs et leurs parents. Les jeunes, en effet, s'intéressent de plus en plus à une période d'histoire qui fait maintenant partie de leur programme scolaire, à une époque propre à satisfaire leur soif d'idéal et de générosité. Il n'est pour le constater que de consulter les chiffres. Depuis la fondation du concours de la Résistance, le nombre des élèves présentés est passé de 30 000 à 400 000. Quelle meilleure récompense souhaiter pour le travail accompli en étroite coopération par nos différentes associations ?

Jacqueline Souchère nous représente également au secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, à la commission chargée d'étudier les rapports de la jeunesse avec le monde combattant. Je vais lui demander de nous rendre compte elle-même des travaux auxquels elle a participé.

Mme SOUCHÈRE : Monsieur le secrétaire d'Etat André Bord a, en avril dernier, convoqué les représentants des différentes associations d'anciens combattants, de tout âge et de toute obéissance, afin de leur faire part de ses réflexions sur la place du monde combattant dans la nation et de procéder avec eux à un échange de vues.

A la suite de ce premier entretien, la création de trois groupes a été envisagée :

— le premier, concernant la place du monde combattant dans la cité ;

— le second, le monde combattant face à la jeunesse française et européenne ;

— le troisième enfin, le rayonnement du souvenir.

Nous avons pensé que l'A.D.I.R. en tant qu'association d'engagées volontaires et de femmes, donc de mères, devait être présente à celle des commissions qui se pen-

chait sur la jeunesse, et j'ai assisté à la réunion qui s'est tenue au mois de novembre.

Il est certain que l'analyse de la situation actuelle et la désaffection de la jeunesse pour les manifestations dites patriotiques a été faite facilement et que chacun a été d'accord pour le constater.

L'étude des causes a donné lieu à une discussion serrée où ont été dénoncés avec plus ou moins de virulence l'introduction de la politique dans l'armée, l'orientation de l'éducation nationale, l'absence d'instruction civique, la désagrégation de la famille, la situation de la société, la presse, la télévision et surtout le conflit permanent des générations qui s'opposent.

Alors les plus jeunes de nos camarades, c'est-à-dire les « anciens » des guerres les plus récentes : Indochine, Algérie, ont abordé le vrai problème : celui de l'incommunicabilité.

Les anciens combattants ne parlent pas la langue des jeunes, les mots n'ont plus le même sens, et c'est à nous d'adopter leur langage, non à eux d'adopter le nôtre.

Donc que faire ? Informer, expliquer, aler au-devant de la jeunesse. Éliminer le mot ancien combattant pour n'être plus que combattants qui continuent leur lutte pour faire passer les trois messages essentiels de défense de la paix, de la liberté et de la dignité humaine.

Il a d'ailleurs été noté l'effort fait avec le prix de la Résistance ou certaines manifestations des amicales de marins, de chasseurs, etc. mais ces initiatives sont insuffisantes, d'autant plus qu'aujourd'hui, et Dieu en soit loué, la moitié des officiers n'ont jamais fait de campagnes de guerre, la totalité des sous-officiers a échappé aux campagnes militaires et que dans très peu de temps, nos colonels n'auront jamais connu le baptême du feu.

Ces constatations obligent à parler un langage différent et à employer un ton différent.

Dans quelques jours nous aurons une nouvelle rencontre au ministère, où nous devrions apporter un schéma des expériences réussies ou non que les uns et les autres auront pu tenter.

Je sais que localement vous avez eu des initiatives heureuses et efficaces. J'aimerais que, ces résultats et ces idées, vous me les communiquiez. Je serai heureuse de les soumettre à cette réunion afin que nous puissions les étendre en coordonnant nos efforts et rester fidèles à notre vocation de témoins et si possible, vis-à-vis de nos jeunes, essayer d'élargir le débat.

Jeannette L'HERMINIER reprend :

Dans *Voix et Visages*, à l'instigation de Geneviève, nous avons ouvert une rubrique des « Chroniques de la Résistance » pour nous instruire davantage, par le récit d'épisodes vécus, sur l'implantation, l'organisation et les différents aspects du combat clandestin de nos réseaux dans les régions intéressées.

Témoignage encore l'article de Marc Tolédano sur le « franciscain de Bourges » ainsi que l'étude faite par Denise Mac Adam Clark des *Chemins de Gibraltar*, d'Airey Neave.

Et les « in memoriam » destinés à nous rappeler la Résistance, les souffrances, les qualités de cœur et d'esprit de nos chères camarades décédées ne sont-ils pas autant de témoignages livrés aux réflexions du lecteur ?

Témoignage combien saisissant aux côtés de livres tels que *Les Françaises à Ravensbrück* et le *Ravensbrück* de Germaine Tillion, l'album des dessins exé-

cutés dans ce camp par Violette Rougier-Lecoq et dont elle abandonne l'intégralité des bénéfices aux résistants, internés et déportés survivants, si bien que l'A.D.I.R. en a déjà, pour sa part, très largement bénéficié.

Enfin notre association a présenté une importante communication au colloque organisé à la Sorbonne les 22 et 23 novembre 1975 par l'Union des Femmes françaises sur le thème des « Femmes dans la Résistance ». Ce travail considérable et consciencieux effectué en équipe par quelques-unes d'entre nous — en particulier Suzon Hugounenq, Jacqueline Souchère et Jacqueline Rameil — avait pour but de démontrer « le pluralisme des femmes dans la Résistance ». Je laisse maintenant à Suzon le soin de vous exposer la base et les grandes lignes de ces recherches, ainsi que les projets qu'elles nous ont inspirés.

Mme HUGOUNENQ : Mes chères camarades,

Jeannette me donne la parole pour vous dire la part que notre association a prise au colloque « Les Femmes dans la Résistance » et je l'en remercie.

L'Union des Femmes françaises avait, en cette fin de l'Année internationale de la Femme qui commémorait aussi le 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration, organisé un colloque à la Sorbonne.

Le but de ce colloque était de mettre en évidence, pour les générations d'après guerre, le rôle primordial qu'avait été celui des femmes dans la libération de la France de ses envahisseurs et de l'emprise nazie imposée par l'occupant.

L'A.D.I.R. ayant été invitée à apporter sa participation au colloque, c'est avec plaisir qu'elle avait répondu affirmativement.

Votre conseil a jugé que la communication des trente minutes qui nous étaient autorisées devait avoir un caractère collectif. Elle devait traiter du « pluralisme des femmes dans la Résistance » vu à travers les convois des 27 000 et des 57 000.

Pourquoi ces deux convois ? Notre étude devait chercher à retracer l'image de la résistante. Qui était-elle ? D'où venait-elle ? Son âge, son origine sociale, régionale ou nationale, sa profession, son statut dans la société, telles étaient les questions qui devaient trouver réponse dans notre travail. Les deux convois étudiés étaient par leur composition tout à fait représentatifs et la vie concentrationnaire offrait par sa promiscuité la possibilité de bien connaître les résistantes.

Une équipe composée de survivantes des deux convois s'est mise au travail. Nous disposions des fichiers de l'A.D.I.R. et de l'Amicale de Ravensbrück, ainsi que des travaux de Germaine Tillion. Les conclusions de notre enquête, vous les avez lues dans Voix et Visages de décembre dernier. Nous avons pu constater que les résistantes venaient de toutes les régions de France et même de l'étranger. Qu'elles se recrutaient dans toutes les catégories sociales et professionnelles, les rurales étant aussi concernées que les citadines. Aucun âge n'était exclu.

Je pense, mes chères camarades, que de telles études sont infiniment valables. Déjà elles font revivre en nos mémoires celles que nous avons perdues dans les camps et que nous ne devons jamais oublier. Elles apportent enfin le témoignage de l'histoire que chacune de nous porte en soi et qu'il est de notre devoir de transmettre.

Je dois encore ajouter quelque chose : d'autres études suivront. Faites par nous ou par d'autres. Mais déjà il est apparu que nos fichiers souffraient de graves lacunes. Aussi avons-nous proposé au conseil d'administration d'entreprendre un travail sérieux de mise à jour des fiches alors que nous pouvons encore profiter de la mémoire des camarades. A cet effet, il nous faudra faire appel à chacune d'entre vous, et nous espérons beaucoup en la collaboration de vous toutes. A l'avance, je vous en remercie.

### III. - Solidarité

Nous voici arrivées, mes chères camarades, au chapitre le plus fourni de nos activités, et je trouve chaque année la même douceur à constater le développement sans cesse accru et toujours mieux compris du meilleur de notre vocation.

A l'extérieur de l'A.D.I.R., nous n'avons négligé aucune occasion de maintenir nos liens par les excellentes relations que nous entretenons, non seulement avec l'Amicale de Ravensbrück, mais aussi avec toutes les fédérations, associations et amicales de camps.

Nous leur avons, bien entendu, communiqué copie de la lettre adressée par Geneviève au président de la République au sujet de la suppression de l'anniversaire du 8 mai, nous avons, dans les colonnes de Voix et Visages chaudement participé à la diffusion de la « Rose Résurrection » et nous avons facilité de notre mieux, boulevard Saint-Germain, les réunions de tous ceux qui œuvrent avec nous pour le prix de la Résistance.

Par notre présence à son assemblée générale, nous avons une fois de plus manifesté le 17 décembre 1975, au C.O.S.O.R., notre gratitude pour l'accueil que continuent à recevoir, dans la Maison de Sainte-Musse, celles de nos camarades qui sont heureuses d'y abriter, dans d'excellentes conditions, leurs déficiences de santé.

Nous n'avons pas non plus omis, le 17 juin 1975, de prendre part à la cérémonie au Panthéon à la mémoire de Jean Moulin.

Notre présidente a répondu à l'invitation de la British Legion en assistant au déjeuner du 3 février 1976 où elle a fait un exposé sur « les motifs de notre engagement dans la Résistance et comment nous sommes devenues des combattantes ».

Solidarité bien émouvante aussi que celle de notre ancienne compagne polonoise d'Holleischen exprimée dans cette lettre à Anne de Seynes et publiée dans notre bulletin.

C'est au sein de notre association que je situerai plus volontiers la solidarité qui nous unit toujours plus étroitement à nos généreux prolongements, les Amis de l'A.D.I.R. de France et d'Amérique dont l'aide matérielle et le soutien moral s'exercent avec tant d'efficacité pour étayer notre action sociale.

Geneviève nous a rendu compte de l'assemblée générale des premiers et de l'encouragement qu'elle y a reçu, notamment de M. Alexandre Parodi, leur président et d'André Postel-Vinay, leur secrétaire général, pour intensifier encore nos efforts d'entraide.

La société des Amis de l'A.D.I.R. en Amérique a maintenant transféré son siège en France. Caroline Ferriday, n'étant pas Française, en devient la présidente d'honneur, et c'est M. Alexandre Parodi qui en est le président effectif. Ceci ne

change en rien l'aide qu'elle continue à nous apporter.

Selon les conseils de nos deux bienfaiteurs, nous avons donc essayé cette année de développer au maximum nos réalisations sociales par une nouvelle recherche, à Paris, dans les départements limitrophes et en province, des cas les plus défavorisés de notre grande famille. Je remercie nos chères délégués d'avoir répondu aussi rapidement qu'efficacement à notre appel à ce sujet.

Notre bulletin, tant apprécié de ses lecteurs, constitue toujours le meilleur atout de notre liaison intérieure et, s'il n'a paru que trois fois depuis la dernière assemblée générale, c'est que celle-ci ayant eu lieu le 11 mai 1975, l'exercice de nos activités à ce jour s'est trouvé limité à dix mois.

L'important numéro consacré à tout « ce qui a rempli nos coeurs » pendant les journées des 10 et 11 mai, a vraiment permis à celles qui en avaient été privées, de partager avec les participantes les heures inoubliables de notre anniversaire.

Si Voix et Visages a évoqué des faits propres à enrichir notre connaissance de la vérité historique et à mettre l'accent sur la profondeur de nos liens, ne nous a-t-il pas également instruites des problèmes angoissants des enfants de migrants et conviées à méditer la valeur scientifique et humaine, ainsi que l'élévation de pensée d'un ouvrage tel que L'Honneur de vivre, du professeur Robert Debré, analysé par notre camarade le docteur Liard-Le Porz ?

Avant de vous entretenir plus en détail de la solidarité dans nos sections, j'ai demandé cette année à Anne-Marie Parent de nous résumer la vie de l'A.D.I.R. dans les Alpes-Maritimes. Elle va vous dire comment elle réalise dans ce département une action conforme à notre vocation.

Mme PARENT : Mes chères camarades,

Nos amies du conseil d'administration pensent qu'un court exposé sur la section des Alpes-Maritimes intéressera la plupart d'entre vous : à l'âge de la retraite, que nous avons atteint ou que nous préparons, on rêve volontiers de journées ensoleillées et d'un endroit où les gens ne soient pas tout le temps pressés.

C'est à Françoise Javelot, arrivée en 1961 à Cannes, que revient le mérite d'avoir édifié notre section, à partir d'un petit groupe d'anciennes de Zwodau. Malheureusement, Françoise a vu d'année en année sa santé se détériorer au point de ne plus pouvoir se déplacer sans aide et sans souffrance. Vous qui l'avez connue si dynamique, vous devinez à quel point son état doit lui être pénible. Se jugeant trop handicapée, avec une lucidité et un courage remarquables, elle a demandé à être remplacée, proposant ma candidature. Je n'ai fait que suivre l'impulsion donnée, en préparant l'accueil des nouvelles venues dans le département, en développant leurs relations avec celles qui étaient déjà sur place, en harmonisant nos rapports avec les organismes officiels et les groupements d'anciens combattants et déportés, susceptibles de nous aider et de fraterniser avec nous.

Je n'y parviendrais pas sans l'aide précieuse d'Odette Garnier, qui secondait déjà Françoise à Cannes, et que l'A.D.I.R. a désignée en 1975 comme déléguée adjointe.

En effet, c'est la caractéristique de notre département d'avoir en Nice et en Cannes deux centres rivaux d'activités et de rayonnement. Celui de Nice s'étend

jusqu'à la frontière italienne. Celui de Cannes se rattache à la sous-préfecture de Grasse et ses environs. La plupart des cérémonies commémoratives ont lieu simultanément dans les deux villes. Nous y sommes toujours représentées et, si notre drapeau n'est pas présent en même temps à Nice et à Cannes, c'est que Jacqueline Thirion qui le porte aussi souvent que sa santé le lui permet ne peut voler de l'une à l'autre !

L'année dernière, 30<sup>e</sup> anniversaire de notre libération, les manifestations du Souvenir ont été particulièrement étoffées. Nous avons participé à l'organisation, à Antibes, d'un rassemblement d'anciens déportés à l'échelon départemental ; d'une soirée, à Cannes où a été représenté l'*« appel »* d'Auschwitz ; de deux expositions sur la déportation à Nice et à Cannes ; d'une veillée précédant le dimanche du Souvenir de la Déportation, au cours de laquelle les autorités civiles et militaires locales ont pris la garde avec nous.

A propos des activités qui ont pour but de perpétuer le souvenir des combattants de la Résistance victimes des nazis, je tiens à rendre hommage à notre amie Suzanne Maron. A la demande du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, elle a fait un travail considérable, obstiné et discret, de compilation, d'enquêtes, de statistiques, grâce auquel est en cours d'édition une carte sur laquelle sont indiqués les lieux où, dans les Alpes-Maritimes, des résistants ont été arrêtés, internés, déportés, fusillés, pendus ; ainsi que le nombre de ces victimes. Cette carte sera bientôt affichée dans les établissements d'enseignement.

Notre département est étendu et nos adhérentes (une quarantaine actuellement) très dispersées. Pour que celles habitant des localités distantes les unes des autres aient l'occasion de se voir, nous les convions au moins deux fois par an à des réunions générales — à Nice et à Cannes. Quand elles ne peuvent se déplacer, je m'efforce d'aller leur rendre visite ou de déléguer auprès d'elles une autre adhérente plus proche, géographiquement parlant.

Je termine en invitant celles d'entre vous qui viennent assez longuement profiter de la douceur de notre climat méditerranéen à me signaler leur présence. Cela me permettra d'organiser pendant leur séjour une réunion avec celles des nôtres qui seront disponibles. Pour vos lointaines camarades des Alpes-Maritimes, n'oubliez pas que ces heureuses retrouvailles sont, en effet, autant d'occasions d'entretenir cette liaison si nécessaire au maintien de notre solidarité A.D.I.R. Vous serez donc accueillies avec joie, avec l'espoir de vous voir revenir et peut-être rester.

Jeannette L'HERMINIER reprend la parole :

Bien que chaque section soit affectée de caractéristiques et de problèmes différents, j'imagine, chères amies déléguées, que la communication d'Anne-Marie Parent n'a pas manqué de vous intéresser. Toutes, vous apportez la même ardeur à assumer les responsabilités qui vous ont été confiées par décision du conseil d'administration. Grâce à vous et à vos adjointes, toutes nos adhérentes sont vraiment suivies, leurs contacts demeurent fréquent et fraternel, nos malades et celles qui sont dans l'incapacité de se déplacer sont visitées, entourées et signalées à notre sollicitude. Vous exaltez au maximum dans chacune de vos régions notre fidélité au souvenir de la Résistance, notamment par votre participation active au prix de la Résistance. Vous

maintenez enfin dignement la position autonome et apolitique de l'A.D.I.R. au regard des autorités et dans vos relations amicales avec nos camarades des autres associations. Et c'est ainsi que nous sommes non seulement estimées, mais respectées et qu'il n'est pas rare qu'on fasse appel au libéralisme et à l'intégrité de notre jugement dans la coopération de tous. Nous l'avons plusieurs fois constaté, entre autres au cœur des comités de coordination chargés d'organiser les manifestations et cérémonies pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps.

Nos bulletins ont décrit la chaude amitié de vos réunions en Loiret-Centre, en Savoie, Ain, Isère, Meurthe-et-Moselle et Vosges et nous vous prions de nous excuser de n'avoir pu, faute de place, publier tous les comptes rendus. Mais sachez que vos lettres si confiantes et détaillées nous ont permis de participer totalement aux joies, chagrins, souffrances de toutes celles dont vous nous entretenez fidèlement.

Par décision du conseil d'administration, Yvette Kohler est devenue, le 20 octobre 1975, l'adjointe de Marguerite Flamencourt en Loiret-Centre et Germaine Thueux, le 16 février dernier, celle de Denise Proust pour la Bretagne.

Je vous rappelle que le conseil reste disposé à examiner toute suggestion que vous souhaiteriez lui soumettre afin de vous faire ainsi assister dans l'accomplissement de vos fonctions de déléguées.

A Paris, les 57 000 ont répondu avec un plaisir évident à l'appel de Denise Côme pour leur déjeuner annuel au restaurant de l'assemblée nationale.

De très nombreuses camarades de la section parisienne se sont retrouvées au restaurant Mollard, le 29 novembre 1975, autour d'un excellent repas organisé par Marguerite Billard et son adjointe, Cécile Troller.

Dans chaque rapport moral je vous signale que les lundis du foyer du boulevard Saint-Germain recueillent de plus en plus d'adeptes. C'est encore frappant cette année. Sans doute celles qui viennent désormais assez régulièrement renforcer le nombre de nos fidèles habituées en éprouvent-elles de réels bienfaits puisqu'elles y attirent à leur tour d'autres camarades, qu'elles ont convaincues de la joie de ces rencontres où les mêmes amies dévouées sont toujours prêtes à les accueillir.

La réunion du début de l'année, le 11 janvier 1976, n'avait encore jamais groupé tant de participantes (environ 120 !) heureuses de profiter ensemble de notre décor si bien fleuri par Jacqueline Mella et Maryka, en dégustant les friandises apportées par les unes et les autres et le champagne offert par Violette Rouger-Lecocq pour fêter en famille la vente du 1 100<sup>e</sup> exemplaire de ses *Témoignages* sur Ravensbrück. Les lots ravissants fournis par nos compagnes ont été attribués à une vingtaine d'entre nous au cours de la traditionnelle tombola. Plusieurs lettres nous ont exprimé par la suite la satisfaction de celles qui ont assisté à cette fraternelle réunion.

Si notre local du boulevard Saint-Germain nous procure la détente et la douceur du foyer, n'oublions pas qu'il est surtout le lieu où s'effectuent toutes les tâches administratives de notre association, et je ne saurais omettre, à ce sujet, de renouveler à Mme Montel et à Marie-Louise Messéan notre reconnaissance pour la qualité d'un travail qui est à la base de la réussite de nos activités.

Notre action sociale reste tributaire de nos subventions, de la générosité des Amis

de l'A.D.I.R. de France et d'Amérique, de vos cotisations et de vos dons si spontanés à notre fonds de solidarité. Je laisse à Paulette Charpentier le soin de vous exposer les résultats de nos efforts pour adapter notre entraide matérielle à la hausse du coût de la vie.

Lorsque l'âge, la solitude, les infirmités, la maladie viennent s'ajouter à l'insuffisance des modestes ressources de certaines d'entre nous — en particulier les anciennes internées — c'est à l'A.D.I.R. qu'il appartient de soulager leur angoisse en leur offrant, par exemple, un séjour en maison de repos, ou, chez elles, le secours régulier d'une aide de l'extérieur, aussi bien qu'en assumant les frais représentés par l'installation et le fonctionnement du téléphone. Et c'est sur vous, mes chères amies, que nous comptons pour nous désigner les cas qui vous semblent relever de cette action sociale.

Mais le meilleur de notre solidarité a également progressé dans le domaine moral. Ce que nous avons vécu ensemble autrefois a créé entre nous quelque chose que nous ne saurons trouver ailleurs. Dégagées des préjugés comme des fausses pudeurs, au-delà de tout jugement péjoratif, nous devenons de plus en plus attentives à comprendre et à partager les joies et les souffrances de nos compagnes pour les aider à survivre mieux.

Les visites de nos malades et de nos opérés ont été, hélas ! nombreuses au cours de cette année. Nous avons essayé de les entourer et de les réconforter de notre mieux en nous relayant à leur chevet avec toute la chaleur de notre affection.

Nos chauffeurs n'ont pas chômé non plus pour faciliter aux intéressées des démarches fatigantes, pour les transporter dans les hôpitaux ou cliniques et les en ramener, pour permettre à celles qui ne sont pas motorisées d'aller les voir et à celles qui ont une réelle difficulté à se déplacer de profiter de la détente joyeuse de nos réunions.

A Noël, les hospitalisées, immobilisées à leur domicile ou dans les maisons de retraite, ont reçu sous forme de fleurs, de bonbons ou de petits cadeaux, un témoignage de notre fraternelle amitié. Aux lettres de remerciements émues que nous avons reçues, nous avons pu mesurer les bienfaisantes répercussions de ces attentions.

Voici, mes chères camarades, ce qui a été accompli depuis notre dernière assemblée générale, non seulement pour les travaux en équipe du conseil d'administration, de la commission sociale, de la commission du bulletin, pour le prix de la Résistance et pour apporter au colloque de l'Union des Femmes françaises un témoignage de valeur historique, mais aussi grâce au dynamisme dévoué de nos déléguées et de leurs adjointes et à la coopération de chacune d'entre vous aux réalisations de l'ensemble.

Fidèles à notre vocation, appuyées sur le souvenir des chères ombres laissées là où nous les avions tellement connues et aimées et de celles qui depuis plus de trente ans sont allées les rejoindre dans leur paix si dououreusement gagnée, nous avons poursuivi notre route commune en essayant de rayonner au maximum à l'intérieur comme à l'extérieur de l'A.D.I.R., cette flamme vivante et claire jaillie de la Résistance qui fut en quelque sorte, pour nous, ranimée le 10 mai 1975 par l'accueil inoubliable de Chartres.

Mme ANTHONIOZ : « Je crois que nous pouvons remercier Jeannette pour ce rapport plein d'intérêt (quelqu'un dans la

salle dit : "Bravo, Jeannette") et pour le travail qu'elle a fait cette année, et remercier aussi toutes celles qu'elles a mentionnées dans ce rapport, toutes ces camarades qui se sont dévouées de manières diverses et en particulier toutes nos déléguées. Je les remercie en notre nom à toutes.

» Je vous signale que vous pourrez, quand Paulette aura lu le rapport finan-

cier, nous interroger sur les deux rapports. Vous pouvez aller déjà vous inscrire auprès de Mme MONTEL ou bien vous lèverez la main tout à l'heure. Naturellement, comme nous vous le disons chaque année, il est préférable que votre intervention ne dépasse pas cinq minutes.

» Maintenant nous allons donner la parole à Paulette qui va vous faire le rapport financier. »

Vous voyez que nous pouvons encore envisager l'année à venir avec sérénité, 31 ans après la fondation de l'A.D.I.R.

Mme ANTHONIOZ : « Je remercie Paulette pour ce rapport qu'elle a su rendre attrayant. Ce sont des chiffres, mais ils sont éloquents et en particulier celui qui concerne notre fonds de solidarité, qui frappe toujours nos amis de l'A.D.I.R. de France et d'Amérique. Je crois qu'une des raisons pour lesquelles ils continuent à nous aider, c'est à cause de ce mouvement de solidarité de nos camarades ; cela les touche beaucoup.

» D'autre part, nous avons demandé aux deux commissaires aux comptes, Gisèle Gouges et Jacqueline Mella, d'établir leur rapport. Jacqueline Mella étant malheureusement absente, c'est Gisèle Gouges qui va vous lire ce rapport. Ces deux commissaires n'étant pas démissionnaires, leur mandat est renouvelé pour l'année 1976. »

## RAPPORT FINANCIER

### (Année 1975)

Voici le bilan financier pour l'année du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'A.D.I.R.

Il diffère peu des précédents, ce qui prouve que l'A.D.I.R. « vieillit bien » puisqu'elle se maintient au même niveau, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie.

#### I. — LES DEPENSES

Elles se sont élevées à 204.100,12 F contre 192.329,76 F en 1974.

1. *L'aide sociale* : au total : 47.630 F.

Dons : 39.130 F.

Prêts : 8.500 F.

Si les dons sont en augmentation, on notera une très nette diminution des demandes de prêts.

2. *Les frais généraux* : 29.140,82 F.

Loyer inchangé, mais augmentation, ce qui ne surprend pas, des frais d'assemblée générale, de téléphone, papeterie et aussi des dépenses diverses qui groupent les multiples petits frais de services nécessaires au bon fonctionnement du bureau et du foyer, et aussi les frais de banque, les cotisations diverses, les participations aux manifestations et les fleurs et frais d'obsèques, hélas chaque année en augmentation.

3. *Le bulletin « Voix et Visages »* : 14.684,24 F pour 4 excellents numéros.

4. *Les avances et remboursements divers* : 53.460,07 F, plus importants à cause des manifestations exceptionnelles des 10 et 11 mai. Mais vous savez bien que ce ne sont que des sorties provisoires, que l'on retrouve dans la même rubrique côté « recettes ».

5. *Les traitements et charges sociales* qui suivent les augmentations normales des indices se montant à : 52.818,28 F.

6. *Les achats de valeurs* : 6.416,41 F dont 4.345,60 F de bons du Trésor pour la dotation statutaire.

#### II. — LES RECETTES

Au total : 235.444,06 F contre 232.548 F en 1974.

1. *Les cotisations* : 8.798 F contre 9.785 F en 1974, c'est-à-dire égales, malgré les 21 décès et grâce aux 11 nouvelles adhérentes de l'année et à quelques anciennes qui se sont remises à jour.

Ce que nous déplorons, c'est que beaucoup de celles qui déménagent oublient de nous en informer, le bulletin revient avec la mention « inconnue » et le contact est perdu. Donc, je vous en prie, signalez-nous votre nouvelle adresse dès l'année de votre déménagement car, après, la poste ne fait plus suivre.

2. *Les dons* : 67.537,37 F contre 85.275,52 F en 1974.

La raison principale de cette diminution s'explique du fait que, d'une part, nous ne touchons plus rien du bal « April in Paris » à New York (soit environ 12.000 F) et, d'autre part, que le don de 15.000 F de la Fondation de France que les Amis de l'A.D.I.R. nous avaient obtenu, a été supprimé.

A part cela, même fidélité chez :

a) les Amis américains de l'A.D.I.R., qui nous ont donné : 20.392,57 F ;

b) les Amis de l'A.D.I.R. de France, qui nous ont remis : 30.000 F ;

c) le fonds de solidarité : là une heureuse surprise : 15.587,50 F.

Il ne cessait d'augmenter, mais bat cette année tous les records. Vous savez qu'il est alimenté exclusivement par les membres de l'A.D.I.R., ce qui prouve que vous avez bien compris le sens du mot entraide, qui est un des buts principaux de notre association. Et cela nous fait chaud au cœur. Ce fonds est alimenté par des petits dons et les majorations spontanées, de plus en plus nombreuses, de la cotisation qui reste à 10 F et de trois gros dons de camarades.

d) les dons divers : 1.557,70 F, qui proviennent de personnes étrangères à l'A.D.I.R. et aux amis de l'A.D.I.R.

Les dons importants que nous adressaient les deux précédents présidents de la République n'ont pas été reconduits, ce qui explique une diminution par rapport aux années précédentes.

3. *Les subventions* : au total : 23.420 F. O.N.C. (solde 1974) : 5.920 F. O.N.C. (acompte 1975) : 4.000 F (en baisse).

Conseil de Paris : 10.300 F, en hausse de 300 F.

Conseil des Yvelines 1974 : 1.000 F. Conseil des Yvelines 1975 : 1.200 F, en hausse de 200 F.

Conseil des Hauts-de-Seine : 1.000 F, inchangé.

4. *Les recettes diverses* : 80.269,57 F. Retenues de Sécurité sociale : 942,58 F. Intérêts des valeurs : 20.377,79 F.

Avances et remboursements divers : 58.949,20 F. Là, nous devons signaler la subvention exceptionnelle de 3.000 F du secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants pour participation aux frais des cérémonies du 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps.

5. *Les remboursements de prêts* : 12.650 F.

6. *Les remboursements* de 1.550 F de bons du Trésor et d'une obligation P.T.T. qui ont été remplacés.

En conclusion : nous avons en portefeuille : 263.926,23 F, et en caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1976 : 31.294,24 F.

#### Rapport des commissaires aux comptes

##### Exercice 1975

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1975.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'association et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous sont présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilités en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiés, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé, que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité, et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Paris, le 10 mars 1976.

Les commissaires aux comptes :  
G. GOUGES J. MELLA

Avant de procéder au vote des rapports à main levée, Mme Anthonioz demande si des camarades se sont inscrits pour poser des questions sur ces rapports. Mme Montel indique Mme Bourdelet-Dupont.

Mme BOURDELET : « Comme toutes, je suis d'accord sur la partie positive du rapport moral, cette amitié qui nous est

# Etat des Recettes et des Dépenses en 1975

## RECETTES

|   |            |
|---|------------|
| Report solde 1974 .....                               | 40.218,72  |
| Cotisations .....                                     | 9.798, »   |
| Dons :  |            |
| Amis américains de l'A.D.I.R. ....                    | 20.392,57  |
| Amis A.D.I.R. France ....                             | 30.000, »  |
| Fonds de solidarité ....                              | 15.587,50  |
| Dons divers ....                                      | 1.557,70   |
|   | 67.537,77  |
| Subventions :   |            |
| O.N.C. (solde 1974) ....                              | 5.920, »   |
| O.N.C. (acompte 1975) ....                            | 4.000, »   |
| Conseil de Paris ....                                 | 10.300, »  |
| Conseil des Yvelines (1974) ....                      | 1.000, »   |
| Conseil des Yvelines (1975) ....                      | 1.200, »   |
| Conseil des Hauts-de-Seine ....                       | 1.000, »   |
|   | 23.420, »  |
| Recettes diverses :                                   |            |
| Retenue Sécurité sociale .....                        | 942,58     |
| Intérêts des valeurs .....                            | 20.377,79  |
| Avances et remboursements divers .....                | 58.949,20  |
|   | 80.269,57  |
| Remboursements de prêts .....                         | 12.650, »  |
|   | 233.894,06 |
| TOTAL .....   | 1.150, »   |
| Remboursement 1.000 F bons du Trésor (D.S.) .....     | 400, »     |
|   | 235.444,06 |
| TOTAL .....   |            |
| Portefeuille :  |            |
| 70 obligations Emprunt 7 % 73 .....                   | 83.413,40  |
| 20 obligations Caisse Equip. collectif .....          | 18.888,20  |
| 20 obligations Emprunt Groupe C.I.C. ....             | 18.879,20  |
| 22 obligations Caisse nationale autoroutes ....       | 7.977,86   |
| 24 obligations S.N.C.F. 5,75 % 1965 .....             | 6.109,44   |
| 110 obligations + 1 certif. nom. emp. P.T.T. 70 ..... | 70.011, »  |
| 60 obligations E.D.F. 8,50 % 1970 .....               | 28.286,40  |
| 86 actions S.E.M. ....                                | 14.344,33  |
| 123 actions O.B.L.I.S.E.M. ....                       | 16.016,40  |
|   | 263.926,23 |
| TOTAL .....   |            |

## DEPENSES

|   |            |
|---|------------|
| Aide sociale :                                  |            |
| Dons .....                                      | 39.130, »  |
| Prêts .....                                     | 8.500, »   |
|   | 47.630, »  |
| Frais généraux :                                |            |
| Loyer .....                                     | 1.000, »   |
| Charges, assurance .....                        | 2.756,43   |
| Papeterie, imprimerie .....                     | 1.574,25   |
| Frais poste .....                               | 3.064,92   |
| Téléphone .....                                 | 2.383,85   |
| Transport .....                                 | 141,10     |
| Assemblée générale .....                        | 4.837, »   |
| Ristournes sections .....                       | 5.575,50   |
| Dépenses diverses .....                         | 7.807,77   |
|   | 29.140,82  |
| Bulletin « Voix et Visages » .....              | 14.684,24  |
| Avances et remboursements divers .....          | 53.460,07  |
| Traitements et charges sociales .....           | 52.818,28  |
|   | 197.733,41 |
| TOTAL .....                                     |            |
| Achat valeurs :                                 |            |
| Souscription 12 actions O.B.L.I.S.E.M. ....     | 1.334,76   |
| Souscription 5 actions S.E.M. ....              | 736,05     |
| Souscription 5.000 F bons du Trésor (D.S.) .... | 4.345,60   |
|   | 204.149,82 |
| TOTAL .....                                     |            |
| En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1976 :     |            |
| Espèces .....                                   | 1.035,54   |
| Chèques postaux .....                           | 7.259,05   |
| Banque .....                                    | 22.999,65  |
|   | 31.294,24  |
| TOTAL .....                                     |            |
|   | 235.444,06 |

si chère et l'entretien des souvenirs du passé. Mais je voudrais intervenir pour demander que dans le présent nous soyons plus actives. Je pense à l'antiracisme qui nous concerne toutes particulièrement. L'an dernier, j'avais écrit un article pour protester contre l'emploi, l'attribution du mot « résistance » au terrorisme palestinien. Cet article n'a pas été publié, je n'ai reçu aucune réponse. Jacqueline Rameil pour la première fois a écrit dans le dernier bulletin, un éditorial qui, je pense, vous est allé au cœur, où elle insiste sur le fait que c'est à nous que revient la défense de ces valeurs. Or, dans le monde actuel, tout le monde se réclame de l'antiracisme et tout se passe comme si tout le monde se réclamait de l'antisémitisme. Il serait souhaitable que cette idée de Jacqueline Rameil ne reste pas purement théorique, mais que nous agissions, agir cela peut se faire sous forme de motions dans les trois domaines que je vais citer et d'autres, bien entendu, dont vous aurez peut-être l'idée. Une question qui est tout à fait à l'ordre du jour, c'est la question des juifs d'U.R.S.S. et il est certain que ce que l'on fait dans ce domaine-là est extrêmement utile : Soljenitsyne, Voronel, Plioutch ne seraient pas vivants, ne seraient pas sortis, si le monde entier ne s'était pas intéressé à leur cas et, à côté de ces grands écrivains ou de ces grands scientifiques, il y a des quantités d'hommes malheureux qui souffrent ce que vous avez souffert dans les camps et pour qui personne ne dit rien. C'est très efficace de faire quelque chose, bien sûr, j'y réfléchis beaucoup.

Mme ANTHONIOZ : « Françoise, il s'agit du rapport de Jeannette, il ne s'agit absolument pas de parler du problème des juifs en U.R.S.S. Il faut être très clair, mes chères camarades ; je suis désolée de couper ainsi la parole à Françoise, mais nous n'avons cessé d'affirmer depuis l'existence de l'A.D.I.R. que nous n'avions pas à intervenir dans un autre domaine que celui de notre association (vifs applaudissements). Il y a de par le monde, hélas ! et qui d'autre le déplorerait plus que nous, un certain nombre de graves injustices, nous en trouvons hélas dans tous les pays — il y en a eu dans le nôtre — des cas de tortures, de graves exactions, commises contre les personnes humaines. Il nous en a souvent coûté de ne pas aborder ces problèmes à l'A.D.I.R., mais nous savons que dans l'application concrète, pas sur les principes, nous ne serions pas d'accord. Nous ne pouvons pas ici discuter de la condition des juifs en U.R.S.S., pas plus que des camps au Chili, pas plus que de tout ce qui peut se passer à travers le monde, il n'est pas question de faire des motions sur ces sujets. D'autres associations existent où peut-être cela peut se faire. Alors l'A.D.I.R. c'est comme cela, on la prend comme elle est, avec ses avantages et peut-être ses inconvénients, je n'en sais rien, en tous cas si Françoise veut encore parler du rapport moral proprement dit, nous allons lui redonner la parole, mais sur ce sujet-là, je suis désolée Françoise, ce n'est pas dans la ligne de l'A.D.I.R. » (Vifs applaudissements.)

Mme BOURDELET : « Alors il ne faut jamais, il ne faut pas continuer cela comme vous le faites tout le temps, si on trouve que c'est très bien comme cela, il ne faut pas proclamer que nous sommes fidèles à l'esprit de la Résistance et que nous ne voulons plus qu'il y ait de camps de concentration. C'est tout et je n'ai plus rien à dire. »

Mme ANTHONIOZ : Chacune d'entre nous est fidèle à l'esprit de la Résistance avec ses propres options, mais nous ne pouvons pas à l'A.D.I.R. nous diviser sur

ces choix, nous n'avons d'ailleurs pas de possibilités en tant qu'association d'aller militier, hélas ! sur tout ce qui se passe dans le monde. »

G. TILLION : « Je veux dire simplement une chose : nous pouvons agir à titre personnel, mais à l'intérieur de l'A.D.I.R. il s'agit de sauvegarder d'abord notre fidélité. »

Mme ANTHONIOZ : « Rien ne nous empêche d'ailleurs d'adhérer à *Amnesty International* ou à toute autre organisation.

» Nous publions aussi dans le bulletin, quand nous le pouvons (nous ne le pouvons pas toujours, cette année nous n'avons eu que quatre bulletins) et sans que cela engage l'association, les choses que vous voulez nous dire, mais à l'assemblée générale, il s'agit de la vie de l'A.D.I.R. »

Mme ANTHONIOZ : « Nous sommes toujours en relations avec *Amnesty International*, où l'une de nos camarades du conseil nous représente, et nous avons publié dans *Voix et Visages* le compte rendu des congrès auxquels certaines d'entre nous ont participé. Nous continuerons à informer nos camarades que quelque chose existe, mais nous n'avons pas, en tant qu'A.D.I.R., à nous engager directement. C'est à chacune d'entre nous à la faire selon ses motivations. »

Mlle KLASSEN : « Mes chères camarades, cette semaine j'ai eu un coup de téléphone de trois camarades déportés qui m'ont signalé que dans le journal *Le Déporté*, dans un rapport départemental il était dit qu'une délégue régionale de l'A.D.I.R. s'était rendue à une réunion du S.T.O. et se trouvait à la table officielle. Alors évidemment tout le monde a été choqué, moi aussi d'ailleurs. »

Mme ANTHONIOZ : « Je regrette que cela soit évoqué ici, mais nous en avons parlé ce matin à la réunion des déléguées. Une de nos camarades a été présente, en tant que déléguée de l'A.D.I.R. et invitée, au 30<sup>e</sup> anniversaire de la F.N.D.I.R.P., ce qui est absolument normal. Elle ignorait les noms des gens qui étaient là. Par hasard, à côté d'elle était un représentant des S.T.O. Il n'y avait rien là de condamnable ni de dommageable. Vous savez quelle est la position de l'A.D.I.R. Nous avons toujours protesté, pas sur le fait du S.T.O., mais sur l'usurpation du titre de déporté par le S.T.O. Le président local de l'U.N.A.D.I.F. a cru bon, sans nous en avoir d'ailleurs informées, de "dénoncer" dans le journal *Le Déporté* la présence de notre déléguée comme étant solidaire du S.T.O. J'ai l'intention d'ailleurs, l'ayant appris aujourd'hui même, d'écrire au président national de l'U.N.A.D.I.F., notre ami Lambert, pour lui demander une mise au point dans le journal *Le Déporté* (très vifs applaudissements). Notre délégué nous a également informées que le même président local de l'U.N.A.D.I.F. a envoyé une lettre circulaire aux membres de l'A.D.I.R. de cette région en tenant des propos tout à fait calomniateurs et insultants pour notre camarade. Ces procédés entre déportés sont désolants. Nous n'aurions pas souhaité les évoquer ici, mais vous verrez prochainement une mise au point, je l'espère, dans *Le Déporté*. »

Mme Anthonioz demande ensuite s'il y a d'autres questions à poser sur le rapport moral et le rapport financier et dit qu'après ou pourra poser des questions diverses.

Mme ANTHONIOZ : « Je voudrais maintenant vous annoncer une bonne nouvelle ; nous avions pensé que cette année il n'y aurait pas de rencontre interrégionale, estimant que la journée de Chartres, avec tout ce qu'elle a apporté valait bien une

rencontre interrégionale et nous voulions vous proposer d'en faire une l'année prochaine. Mais Claudine Déan, déléguée du Maine-et-Loire, car c'est à cette section que nous avions pensé pour notre réunion, trouve qu'il serait préférable de la faire déjà cette année. Alors, je vous l'annonce peut-être un peu tard, mais elle n'aura lieu qu'au début d'octobre. Ce sera donc en Anjou, les 9 et 10 octobre prochains : d'ailleurs, toutes les précisions vous seront données dans *Voix et Visages*. Je connais le dynamisme, la cohésion, l'esprit d'équipe de la section d'Angers, et je suis persuadée que ce sera un grand succès et que vous toutes, qui vous inscrivez nombreuses, en serez particulièrement satisfaites. J'ajoute, mes chères camarades, que cette section angevine a de très bonnes relations avec les jeunes : conférences, expositions dans les lycées et collèges, et que nous allons placer cette rencontre interrégionale sous le signe de : « Rencontre avec la jeunesse ». Naturellement, nous aurons aussi des contacts avec les résistants angevins, il y a beaucoup d'amis de l'A.D.I.R. en Anjou, mais cet échange avec les jeunes auxquels nous avons à apporter quelque chose et qui ont aussi beaucoup à nous apporter, donnera, j'en suis sûre, un caractère très attachant à cette rencontre d'Angers. Alors retenez déjà la date. »

Mme ANTHONIOZ : « En ce qui concerne la cérémonie du 8 mai, je pense que vous vous attendiez à ce que nous en parlions, vous savez quelle a été la décision de l'assemblée générale unanime l'année dernière. Bien entendu, avec tous nos camarades combattants, et je ne parle pas que des combattants de cette guerre-ci, puisque l'U.F.A.C. prend la tête de ces célébrations, nous continuerons à célébrer le 8 mai. Nous le ferons dans l'esprit qui est le nôtre, c'est-à-dire sans aucun esprit partisan ou politique. Nous le ferons parce que cela doit être fait, que c'est notre devoir à toutes. Nous le ferons dans l'esprit d'unanimité le plus complet, en essayant au maximum de nous unir aux divers comités de coordination qui ont toujours existé pour ces cérémonies et bien entendu aux municipalités, quelles qu'elles soient. C'est notre devoir de combattantes et nous devons maintenir tant que nous vivrons le souvenir de ce qui a été fait. Je crois, mes chères camarades que vous êtes d'accord pour approuver ce que je viens de dire. » (Vifs applaudissements.)

Mme Anthonioz fait ensuite voter à main levée sur le rapport moral et le rapport financier, ainsi que sur ce qu'elle vient de dire à propos du 8 mai. Tout est approuvé à l'unanimité.

Puis elle rappelle que la messe organisée par le Souvenir Français à la mémoire de tous les morts pour la France à travers l'Histoire de France, ayant lieu le lendemain de l'assemblée générale, l'A.D.I.R. a été heureuse de pouvoir y convier toutes ses adhérentes. Le drapeau de l'association y sera également. Elle indique qu'un autobus pourra ensuite conduire celles qui le désireront à la Crypte, et elle dit : « J'espère que nous serons nombreuses. Vous savez que la Crypte des déportés nous est particulièrement chère, elle nous l'est peut-être encore plus depuis l'année dernière. Il n'y aura pas de cérémonie proprement dite ; nous déposerons simplement une gerbe, et notre camarade Mme Desbois, qui a porté pendant des années le drapeau de la section de Bretagne, recevra son diplôme de porte-drapeau. Elle souhaitait qu'il lui soit remis dans le cadre de notre assemblée générale, aussi avons-nous demandé à notre chère Mme Payen, qui a été si longtemps notre porte-drapeau

national et qui reprend encore du service de temps en temps, bien qu'arrière grand-mère, de bien vouloir lui remettre ce diplôme. Je suis sûre que vous serez nombreuses à les entourer et à leur dire combien nous sommes reconnaissantes de ce que font les porte-drapeau, à quel point compte leur présence si méritoire pendant toutes les cérémonies et les obsèques. Nos camarades sont tout de même de moins en moins jeunes. Il y a le courage que cela représente et nous devons les remercier. C'est une bonne occasion de le faire. (Applaudissements.)

Mme Anthonioz annonce ensuite le pèlerinage à Ravensbrück, du 28 avril au 4 mai, et celui de Tchécoslovaquie, du 4 au 13 juin.

Maguy Degeorge annonce que les anciennes du commando de Hanovre, se réuniront à Vichy le 16 mai et que l'on doit s'inscrire auprès d'Henriette Labusière à Diou (Allier).

## Questions diverses

Questions diverses : la parole est donnée à Neige Roger après que Mme Anthonioz ait précisé que les quelques mots qu'elle doit dire n'ont pas de rapport avec la politique.

Neige ROGER : « Mes chères camarades, j'ai seulement à vous transmettre une salutation et une ovation qui est destinée à toutes les amies ici présentes et à celles qui ne sont pas présentes, c'est-à-dire à toutes les femmes de France résistantes et déportées. D'autre part, j'ai assisté à Barcelone à un colloque organisé sur la Résistance et la participation des républicains espagnols. Alors, en tant que femme, j'ai pensé que parler de la solidarité que nous avons eu toutes, dès le début avec certaines de ces femmes, c'était une façon de parler de la Résistance. S'il est vrai qu'à notre arrivée en France des personnes n'ont pas compris notre problème, je voulais dire et que ce soit dit dans mon pays, qu'à la frontière française nous avons trouvé d'autres personnes, des camarades qui plus tard ont été nos compagnons dans la résistance et dans les camps de concentration et que nous avons établi des liens fraternels et d'amitié, tellement forts, que pour nous c'est toujours comme si nous étions Françaises et Espagnoles en même temps. (Applaudissements.) Alors la salle qui était destinée, pas à moi, mais à vous mes camarades. » (Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ : « Nous avons su nous aussi ce qu'était le courage de nos camarades espagnols auprès de nous dans les combats et dans les camps de concentration, et nous sommes très sensibles à ce que Neige vient de dire.

» Maintenant, mes chères camarades, ne nous quittez pas sans avoir procédé aux élections pour le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration. Vous avez un bulletin comportant cinq noms, vous pouvez rayer les noms que vous voulez mais à condition de les remplacer par d'autres. Il n'y a pas de nouvelles candidatures, aucun membre n'étant démissionnaire.

» Merci de votre présence, j'espère que nous serons nombreuses à l'Etoile et je me réjouis de vous retrouver au dîner. »

## Résultats des élections

Mmes Billard, Degeorge, Ferrières, Flamencourt, Hugounenq sont réélues à l'unanimité des suffrages exprimés, soit 537.

# Rencontre interrégionale à Angers

Cette année, la rencontre interrégionale aura lieu en Anjou les 9 et 10 octobre prochain. Ces journées en Anjou seront marquée par des rencontres avec la jeunesse et en particulier avec les lauréats du concours de la Résistance.

Nous pouvons déjà vous annoncer les manifestations suivantes, que nous compléterons ultérieurement.

Samedi matin 9 octobre : visite de l'exposition sur la Résistance et la Déportation à laquelle les jeunes ont apporté leur participation sous forme de dessins et de poèmes.

Réception et vin d'honneur à l'hôtel de ville d'Angers ; déjeuner dans un hôtel près du château du Roi René.

Après le déjeuner, visite du château et de la galerie où sont exposées les admirables tapisseries de l'Apocalypse.

Cérémonie du souvenir au monument aux Fusillés et Morts de Belle-Beille.

Lunch au Grenier Saint-Jean dans un cadre ancien restauré avec participation du groupe folklorique angevin et de jeunes artistes amateurs de talent.

Tous les déplacements sont assurés par des cars.

Dimanche 10 octobre est prévue une cérémonie à Gennes pour commémorer

le sacrifice des « Cadets » de l'Ecole de Cavalerie de Saumur.

Messe dans la magnifique église romane de Cunault.

## POUR L'HONNEUR

Pour rappeler ce que fut le sacrifice des Cadets de Saumur, nous ne saurions mieux faire que de reproduire cet extrait de Pierre Nord, paru dans Historia Magazine.

Sur la Loire, dans la petite ville de Saumur, se trouve, en 1940, l'école des officiers de la cavalerie française. Cavalerie, chevalerie, arme du panache. Elle a toujours attiré les chefs les plus intrépides, ceux qui ont au plus haut degré le goût du risque et l'esprit de sacrifice.

On a un peu trop tardé à leur donner, pour charger, des blindés et, pour reconnaître l'ennemi, des voitures et des sidecars à la place des chevaux, trop lents à l'âge du moteur et trop vulnérables aux canons et aux mitraillées modernes. On s'efforce de rattraper le temps perdu, mais il est trop tard.

A l'Ecole, une poignée d'officiers d'active est en train d'instruire habilement quelques centaines d'élèves officiers de réserve. Le colonel Michon, qui les commande, reçoit l'ordre de les replier vers Montauban. Il proteste, sollicite du haut commandement la permission de se battre sur la Loire avec ses officiers encadrant leurs élèves servant comme simples soldats. Cet appel est entendu. Les cavaliers français défendront ce haut lieu de la cavalerie française, et les élèves officiers y feront le vieux et fier métier des cadets.

Ces héros mal armés, dont ce sera le baptême du feu, arrêteront pendant deux jours entiers des forces allemandes dix fois supérieures. Ils se font tuer, le 19 et le 20 juin, pour l'honneur !

Pierre NORD.



Le monument aux morts de Belle-Beille.

Déjeuner dans la région et agréable promenade permettant à celles qui repartiront le soir même de prendre un train arrivant à Paris - Montparnasse vers 22 h 30. Déplacements toujours en cars.

Nous vous signalons que celles qui préfèrent ne pas coucher à Angers le vendredi soir pourront partir de Paris - Montparnasse le samedi vers 8 h 30 pour être à Angers vers 11 h 30.

Prix des trois repas : de 130 à 135 F.  
Prix des cars : environ 20 F.

Prix des chambres : avec bains ou douches, de 35 à 96 F ; avec cabinet de toilette, de 24 à 44 F.

Toutes celles qui désirent participer à cette rencontre et en recevoir le programme détaillé sont priées de s'inscrire à l'A.D.I.R. avant le 15 juillet.

Une des tapisseries de l'Apocalypse



## Élection du Bureau

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 15 mars 1976, a procédé au renouvellement des membres du bureau. Treize suffrages exprimés. Le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Mme Anthonioz, 12 voix, élue.

Vice-Présidentes : Mmes Ferrières, Ramel, de Renty, Souchère, 12 voix, élues.

Secrétaire générale : Mlle L'Herminier, 12 voix, élue.

Trésorière : Mme Charpentier, 12 voix, élue.

## IN MEMORIAM

# Marguerite Carmignac



Marguerite Carmignac est née en 1898 dans une famille de simples cultivateurs où l'on ne mangeait de la viande que le dimanche. En 1914, son père étant mobilisé, elle quitta l'école, pour toujours, afin d'aider sa mère à la ferme.

Elle y acquit l'endurance et l'oubli de soi qui ne la quittèrent plus. A cela s'ajoute la fermeté d'âme qu'elle manifesta très tôt en tenant tête à son père, hostile à la religion, et en faisant sa première communion sans sa permission après s'être instruite en secret. Plus tard, elle obtint avec la même ténacité que son mariage fut célébré religieusement.

Après les naissances très rapprochées de leurs quatre enfants, son mari et elle prirent un commerce à Chuelles, dans le Loiret.

« Maman se fit très bien à ce nouveau genre de vie, nous dit sa fille, sœur Lucienne au Carmel, et tous les témoignages convergent sur sa bonté, sa douceur, sa sérénité, son accueil... Tout en restant ferme dans notre éducation, elle a été pour chacun de nous d'une bonté sans limite. Ceci également envers les différentes employées qui se sont succédé pour aider à la maison. Au moment des étrennes, par exemple, elle ne faisait pas de différence entre l'employée et sa fille, offrant un cadeau semblable à l'une et à l'autre... Plus tard, elle sut s'oublier encore davantage pour consentir à mon entrée au Carmel malgré le gros sacrifice ressenti. J'étais la seule fille et c'était en 1940 après le dur retour de l'exode... la maison était occupée par les Allemands.

» C'était le vrai bonheur de chacun de ses enfants qu'elle voulait avant tout... Elle savait aussi porter en silence les contrariétés, les épreuves inhérentes à la vie. Cette force d'âme se manifesta après la débâcle de 1940 lorsque papa, ne pouvant accepter que la France soit vaincue et occupée, entra dans la Résistance et s'y donna totalement avec mes frères qui avaient refusé d'aller travailler en Allemagne. »

Ce père est nommé chef d'un groupe de résistance qui s'étend dans tout le Gâtinais. Le 16 juin 1943, trois tonnes d'armes et de munitions sont parachutées et entreposées en partie chez les Carmignac. Les Allemands l'apprennent et attaquent la maison le 8 juillet. M. Carmignac est tué, son plus jeune fils, Norbert, atteint d'une balle dans la cuisse, agonise pendant une demi-heure sur le bord du trottoir, aux pieds de sa mère qui est ligotée. « Pendant ce temps, dira-t-elle plus tard à sa fille, les Allemands m'accusaient de n'être pas une vraie mère... mais je n'ai pas voulu pleurer devant eux. »

Son autre fils, Roger, gravement blessé, réussit cependant à s'évader. Il est recueilli par des amis et conduit à l'hôpital de Montargis où les Allemands le découvrent et, après sa guérison, il est envoyé à Dora d'où il reviendra en 1945.

Le troisième fils, Luce, absent de la maison ce soir-là, s'affilia au groupe

« Jean-Bart » de l'Yonne, devint chef du maquis de Louzouer, harcela les convois allemands en retraite et contribua à nettoyer la région entre l'armée américaine et les forces françaises du général de Lattre de Tassigny.

Marguerite Carmignac est envoyée à Fresnes, interrogée par la Gestapo, battue parce qu'elle ne veut pas parler et reconduite en cellule sur ces mots : « Vous serez fusillée demain ».

« Lorsque maman m'a fait le récit de tout cela, elle m'a dit : « Ma fille, cette nuit-là a été la meilleure de toute ma captivité. J'étais dans une très grande paix, je n'avais dénoncé personne, et puis je pensais que j'allais bientôt retrouver les miens près du Seigneur. »

Le 31 août, c'est Romainville. En octobre, Compiègne. En janvier 1944, départ pour Ravensbrück ; 80 femmes par wagon à bestiaux pour un voyage de 84 heures sans eau ni nourriture. Arrivée au camp sous la neige par 23° au-dessous de zéro. Elle travaille au sable et au terrassement.

« En mai, racontera-t-elle à sa fille, j'ai eu un érysipèle purulent dans toute la tête. Pendant huit jours, 40° de fièvre. Comme soins, 2 comprimés d'aspirine pour deux rations de pain et des compresses d'eau glacée. Dix jours après, retour au bloc pour le travail. »

La fièvre remonte en flèche. Mastoidite et otite. On l'opère. L'alcool manquant, on désinfecte la plaie à la benzine. Atroce. Pansements de papier. Le pus coule partout. Elle n'a plus un cheveu sur la tête. Ce n'est qu'à cette époque-là qu'elle connaît le découragement.

A peine guérie, retour au travail. Elle attrape la gale et souffre, comme toutes

ses compagnes, de la dysenterie. Le 15 janvier 1945, elle part pour Rechling. On y creuse des tranchées : douze heures de travail, 6 kilomètres pour s'y rendre et autant pour en revenir. Le froid est terrible, les vêtements mouillés ne séchent pas et gélent sur le dos des prisonnières. Elle attrape une pleurésie double. Au début de mars, elle échappe à une sélection pour la chambre à gaz en « filant derrière celui qui comptait les femmes ».

Retour à Ravensbrück le 1<sup>er</sup> avril. Elle a la déception d'être parmi les 30 qui restent au camp lorsque la Croix-Rouge vient chercher 300 femmes (une de ses camarades en mourra). Elle ne peut plus ni manger ni marcher. Enfin, le 23, c'est la délivrance et le retour par la Suède.

Elle est morte le 8 octobre dernier chez son fils Roger, d'une congestion cérébrale. Cette fois, la souffrance lui a été épargnée. « Elle est passée en quelques secondes. Son visage rayonnait la paix », nous a écrit sa fille.

« Belle figure de Française », est-il dit dans la citation de la Légion d'Honneur qui lui avait été décernée. Oui, c'est bien vrai. Et nous remercions sœur Lucienne au Carmel de l'avoir fait revivre pour nous avec autant de simplicité et autant d'amour.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Henry Olivier, petite-fils de notre camarade Mme Irène BESNARD. Olivet, le 19 février 1976.

Coralie, petite-fille de notre camarade Mme Marijo CHOMBART DE LAUWE. Paris, le 30 octobre 1975.

Nicolas, petit-fils de notre camarade Mme DEPLANTAY. Redon, le 4 février 1976.

Olivier, petit-fils de notre camarade Mme GIRODROUX-LAVIGNE. Eulmont, le 30 janvier 1976.

Caroline TRIBALLEAU, petite-fille de notre camarade Mme HUGOUNENQ. Vaucresson, le 4 avril 1976.

Laurence, petite-fille de notre camarade Mme Monique NOSLEY. Marseille, le 1<sup>er</sup> avril 1976.

### MARIAGES

Jacques BERCOFF, fils de notre camarade Mme BERCOFF, a épousé Nicole FÉTUS. Paris, le 30 avril 1976.

Véronique CAHOUR, petite-nièce de notre camarade Mlle CAHOUR, a épousé Hugues SCIARD. Paris, mars 1976.

### DÉCÈS

Notre camarade Mlle BUCHET a perdu sa mère. Paris, le 9 avril 1976.

Notre camarade Mme FLOQUET a perdu son mari. Trélazé, mars 1976.

Notre camarade Mme GARREAU a perdu sa mère. Issy-les-Moulineaux, le 18 février 1976.

Notre camarade Mme HAROUEL a perdu sa mère. Paris, le 15 mars 1976.

Notre camarade France MARTINON-AUDOUX a perdu son frère Jean MARTINON. Mars 1976.

Notre camarade Mme PROUST, déléguée de l'A.D.I.R. pour la Bretagne, a perdu son beau-frère. Rennes, le 18 avril 1976.

# Marguerite Dobigeon



Marguerite, je l'ai connue à Romainville, en janvier 1944. Une grande fille sportive, acceptant son sort avec calme et dignité. Nous nous sommes rapprochées à Ravensbrück, nous étant découvertes des relations communes à Nantes. Elle racontait beaucoup d'anecdotes, souvent très drôles, certainement pour nous faire oublier notre triste condition.

Je me souviens de son dévouement auprès d'une des nôtres, Yvette Cretin, qui déjà était atteinte de la maladie qui devait l'emporter après son retour (sclérose en plaques). Marguerite était encore assez forte et vaillante pour soutenir cette petite femme branlante et malheureuse.

Ce sont des dévouements semblables de chaque jour, de chaque heure, qui font qu'elle a gagné l'amitié et l'estime de toutes.

Toutes les camarades valides de notre section l'ont accompagnée lors de son dernier voyage. Elle fut agissante et dévouée dans notre section pendant presque toutes les années passées, et sa maladie, seule, l'a contrainte à abandonner son poste.

Nous lui avons dit « au revoir » avec beaucoup de tristesse.

Jane BOUVRON.

# SECRÉTARIAT SOCIAL

## Suspension des pensions d'invalidité

Plusieurs de nos adhérentes se sont plaintes qu'après avoir obtenu une augmentation temporaire du taux de leur pension d'invalidité définitive (à la suite d'une demande pour aggravation ou nouvelles infirmités) la totalité du paiement de leur pension ait été suspendue.

Nous nous sommes inquiétées de cette situation qui gêne la trésorerie de certaines de nos camarades et nous nous sommes informées auprès du service des Pensions, au secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, des moyens d'y remédier.

Cette suspension provient souvent du fait que vous attendez le moment du renouvellement de la pension pour formuler en même temps une demande pour aggravation ou nouvelles infirmités. Or les demandes de renouvellement s'obtiennent assez rapidement, mais il n'en est pas de même pour les demandes d'augmentation de taux.

Nous vous conseillons donc *instamment* :

1<sup>e</sup> de faire la demande de renouvellement de votre pension environ six mois avant son échéance.

2<sup>e</sup> lorsque vous aurez obtenu ce renouvellement, de formuler alors vos demandes pour aggravation ou nouvelles infirmités.

Vous éviterez ainsi le risque d'une interruption dans le paiement de la pension.

Nous ajoutons que le service des Pensions déplore lui-même ces retards et que, pour les éviter, il étudie la possibilité de séparer la pension proprement dite des modifications de taux qui peuvent intervenir ultérieurement. Dès que nous aurons connaissance des décisions prises, nous vous en ferons part.

En attendant, signalez-nous les difficultés que vous pourriez rencontrer.

## Droits des enfants handicapés

L'Association de déportés et internés parents d'enfants handicapés, 29, rue de Montreuil à Claye, 93130 Noisy-le-Sec, nous prie d'insérer l'information suivante concernant les droits des enfants handicapés des déportés et internés :

Le ministre, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, a bien voulu prendre en considération les désiderata sur lesquels l'Association de déportés et internés parents d'enfants handicapés a attiré son attention.

Au terme d'une étude des problèmes posés par les membres du bureau de l'Association, et à l'occasion d'entretiens qui se sont déroulés pendant dix-huit mois au ministère, des décisions favorables sont intervenues et des instructions ont été récemment données aux secrétaires généraux des offices départementaux en vue de leur mise en application.

Rien n'est changé en ce qui concerne les handicapés ayant la qualité de *pupilles de la nation*, pour lesquels cette intervention est un droit reconnu de longue date.

Le fait nouveau, sur lequel il paraît indispensable d'attirer l'attention des camarades anciens déportés et internés ayant le souci d'un enfant handicapé, est la possibilité de s'adresser désormais à l'Office départemental du ministère des A.C.V.G. du lieu de leur résidence et d'en recevoir une aide concrète. Ceci, dès lors qu'ils sont eux-mêmes ressortissants du ministère, même si leur enfant n'est pas pupille de la nation.

## DÉCORATIONS

**Rectificatif** : notre camarade Mme CLAEREBOUT, née Yvette MORIN, a été nommée officier de la Légion d'Honneur et non chevalier comme il a été annoncé dans le précédent numéro de *Voix et Visages*.

Notre camarade Mme BOUDIER, par décret du 5 février 1976, est titulaire du Mérite agricole.

## RECHERCHE

Qui aurait connu à Ravensbrück ou à Mauthausen, Joséphine Muratore, NN ? Prière de se mettre en relation avec M. Roger Nathan, 6, boulevard de l'Indochine, Paris xix<sup>e</sup>. Tél. : 208-84-32.

## Poésie

### Souvenir d'un dououreux printemps

par Charlotte SERRE

Ce beau poème, dédié par son auteur à « toutes ses sœurs de misère » dans les camps, est tiré d'un recueil qui a paru aux Editions du Centre sous le titre : *Elans d'amour*, et a été plusieurs fois primé. Charlotte SERRE a publié, en outre, des articles et des poèmes dans divers journaux de son Périgord bien-aimé, souvent évoqué par elle dans ses œuvres dont la plus récente : *Des Fleurs*, est un véritable bouquet plein de sensibilité :

*Que la cage au malheur ne soit mon [cimetière,  
Je ne veux pas mourir sous cet étrange [ciel,  
Oh ! donne-moi l'oubli des douceurs de [la terre,  
Mon âme, élève-toi vers l'Immatériel...*

*Ne plus sentir la chair roussie aux [crématoires,  
Mais l'odeur du lilas d'un printemps [ignoré.  
Que mes yeux ne voient plus ces dures [sentes noires,  
Mais les bois reverdis d'un pays adoré.*

*Ne plus entendre des corbeaux le cri [lugubre,  
Mais le chant du pinson, là-bas, dans [mon jardin,  
Ne plus fouler la boue au marais insa-[lubre,  
Mais danser la bournée en sol périgor-[din.*

*Ne plus lire en des yeux tant de déses-[pérance  
Mais trouver les regards joyeux d'amis [lointains,  
Dans ces sinistres camps d'infâme [décadence  
Ne rêver qu'aux douceurs des lumineux [matins.*

*Ne plus apercevoir sa propre déchéance  
Mais croire à son étoile en son ciel [pailleté,  
Et donner un sourire est un peu [d'espérance,  
C'est beaucoup de soleil dans la Frater-[nité.*

*Je veux me souvenir, ô mes sœurs de [misère,  
De ces printemps maudits qui ne [savaient fleurir,  
Et mon cœur dououreux vous donne [sa prière.  
Pour garder nos Avril vous avez su [mourir...*

**A. D. I. R.**  
**241, Bd Saint-Germain**  
**PARIS-VII**  
**C.C.P. Paris 5266.06**

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ.  
Imprimerie LESCARET. PARIS